



# Sommaire

Avant-propos		3
1	Rétrospective 2020	4
1.1	Déclarations CIRRNET	4
1.2	CIRRNET – mise en place d'un système de déclaration spécifique pour le coronavirus	5
1.3	Quick-Alerts®	5
1.3.1	Quick-Alert® N° 48a (08.04.2020)	5
1.3.2	Quick-Alert® N° 48b (30.04.2020)	6
1.3.3	Quick-Alert® N° 48c (26.05.2020)	6
1.4	Mois de déclaration CIRRNET	7
1.5	Journée CIRRNET	7
1.6	Participants au CIRRNET	9
1.7	Comité du CIRRNET	9
1.8	Publications	9
1.9	Site internet et banque de données CIRRNET	10
1.10	Règlement CIRRNET / Avantages accordés aux membres	10

# **Avant-propos**

Chères et chers collègues, Chers participants au CIRRNET,

Lorsque les premières annonces d'un nouveau virus ont circulé dans les médias début 2020, il était difficile d'imaginer l'impact que celui-ci aurait sur la vie quotidienne et le système de santé. La fondation Sécurité des patients Suisse a elle aussi vu ses activités chamboulées. Dans bien des cas, il a fallu revoir des projets, voire y renoncer complètement. En parallèle, des défis entièrement nouveaux sont apparus et les institutions de santé se sont retrouvées sous tension. Dans ce contexte, l'équipe de gestion du CIRRNET s'est fixé comme objectif d'apporter un soutien efficace, sans pour autant s'éloigner de sa mission de base ni venir gonfler inutilement le flot d'informations. Pari tenu avec l'ouverture dans le CIRRNET d'un système de déclaration spécifique au coronavirus et la publication de trois Quick-Alerts en lien avec la crise. Ce faisant, nous avons réussi à mettre en évidence rapidement des risques qui n'avaient pas encore été clairement identifiés à ce moment-là. C'est pourquoi nous avons décidé de maintenir cette forme particulière de *Critical Incident Reporting* que nous entendons réutiliser le cas échéant dans des situations comparables.

Autre conséquence de la pandémie de coronavirus : l'article 58 de la révision de la LAMal voit son application reportée. Suite à la disparition des contributions directes des cantons, qui couvraient notamment les frais de fonctionnement, la Fondation traverse une période d'incertitude budgétaire, qui pèse également sur le financement du CIRRNET.

En 2020, il ne nous a pas été possible de cultiver comme à l'accoutumée les contacts directs avec nos interlocuteurs. Ainsi, la Journée CIRRNET a été organisée sous forme d'événement en ligne pour respecter les règles en vigueur et assurer la protection des participants. Si la mise en place des structures nécessaires et la maîtrise des aspects techniques ont constitué un défi, les expériences engrangées à cette occasion seront précieuses pour la suite de nos activités. Suivant l'évolution de la situation, nous pourrons utiliser ce format pour proposer les nouveaux ateliers CIRS initialement planifiés pour l'automne 2020. Indépendamment des nombreuses inconnues liées à la pandémie, nous avons dû prendre des mesures pour pouvoir gérer l'exploitation du réseau en télétravail. Sur le plan technique, il était nécessaire de procéder à une mise à niveau complète du système sur lequel se fonde l'application de la banque de données. Nous en avons profité pour faire un pas de plus et intégrer en toute logique le site web du réseau, jusqu'ici géré séparément, dans le site de la fondation Sécurité des patients Suisse.

L'an dernier, alors que les regards étaient rivés sur la pandémie, un développement fort réjouissant est passé presque inaperçu : le 29 octobre, le Conseil national a adopté sans opposition la motion 18.4210 de la conseillère nationale Ruth Humbel « Systèmes d'apprentissage mis en place dans les hôpitaux pour éviter des erreurs. Protéger la confidentialité ». Bien qu'il faille encore attendre le feu vert du Conseil des États pour que débutent les travaux législatifs, une étape importante a été franchie dans le processus politique en vue de mieux protéger les systèmes de déclaration des erreurs. La fondation Sécurité des patients Suisse et l'équipe de gestion du CIRRNET suivront les événements avec attention.

Forts de cette perspective, nous avons entamé 2021 avec optimisme et continuons de nous engager pleinement pour la sécurité des patients. À cet égard, nous entendons renforcer encore notre action en collaborant à d'autres projets de la Fondation.

Carmen Kerker-Specker
Collaboratrice scientifique CIRRNET
Sécurité des patients Suisse

Helmut Paula Responsable CIRRNET Sécurité des patients Suisse

#### 1 Rétrospective 2020

L'année écoulée a été exigeante pour nous tous. En raison de la pandémie de coronavirus, nous avons sans cesse dû adapter nos activités à des conditions changeantes, y compris dans le cadre du CIRRNET. Nous avons notamment mis au point en très peu de temps trois Quick-Alerts sur des thèmes en lien direct avec le coronavirus et modifié l'organisation de la Journée CIRRNET pour proposer un événement en ligne. Les chapitres suivants présentent des informations détaillées sur les activités déployées en 2020.

#### 1.1 **Déclarations CIRRNET**

En 2020, les institutions de santé participant au CIRRNET ont transmis près de 260 déclarations CIRS locales, qui ont été publiées dans la partie Closed User du site internet. Le recul significatif du nombre de notifications par rapport à l'année précédente est très certainement dû à la surcharge de travail des collaborateurs des établissements. L'illustration ci-dessous montre la répartition des déclarations CIRS en fonction des catégories de l'OMS.

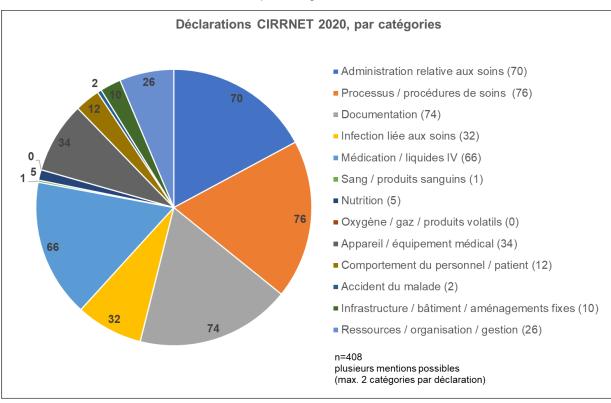


Illustration 1 : Déclarations CIRRNET 2020, par catégories

Les responsables CIRS des institutions de santé affiliées au réseau sont libres de choisir les déclarations locales qui seront communiquées à la banque de données CIRRNET. L'équipe de gestion du CIRRNET recommande de veiller à transmettre des notifications de haute qualité, qui présentent un potentiel d'apprentissage. Nous entendons par là des déclarations CIRS dans lesquelles, d'une part, l'événement est très bien décrit et, d'autre part, qui contiennent des mesures concrètes de nature à éviter les mêmes erreurs à l'avenir.

# 1.2 CIRRNET – mise en place d'un système de déclaration spécifique pour le coronavirus

Dès le début de la pandémie de coronavirus, la fondation Sécurité des patients Suisse s'est demandé comment elle pouvait apporter sa contribution à la gestion de la crise. Elle tenait à fournir des prestations utiles, tout en évitant les doublons. C'est pourquoi elle a décidé d'agir de manière ponctuelle. De cette façon, elle a pu utiliser au mieux ses compétences clés : l'analyse des incidents, l'évaluation spécialisée au niveau systémique et la définition de mesures ou la formulation de recommandations visant à promouvoir la sécurité des patients.

La Fondation ayant une longue expérience dans le traitement et l'analyse de déclarations CIRS, c'est à ce niveau qu'elle a choisi de concentrer son attention. Le portail de déclaration CIRRNET, d'ordinaire accessible uniquement aux membres du réseau, a ainsi été ouvert à toutes les institutions pour des signalements concernant spécifiquement le coronavirus. À peine 12 jours plus tard, la Fondation publiait la première de trois Quick-Alerts en lien avec la crise du COVID-19. Pour ce projet de recherche lancé de sa propre initiative, elle a sollicité auprès de l'OFSP un soutien financier à la recherche, qui lui a été accordé.

Ainsi, la Fondation a pu recueillir des informations importantes et, surtout, les transmettre rapidement aux milieux professionnels. Cette démarche a montré que le CIRS était aussi un instrument précieux dans la gestion aiguë de situations de crise.

# 1.3 Quick-Alerts®

L'utilité des Quick-Alerts n'est plus à démontrer. Reconnues dans les milieux spécialisés, elles demeurent une prestation unique, propre au réseau CIRRNET, et une publication phare de la fondation Sécurité des patients Suisse. Durant la crise du COVID-19, la Fondation a ouvert temporairement le réseau CIRRNET à l'ensemble des institutions et des professionnels de la santé pour leur permettre d'y déposer des déclarations. En s'appuyant sur les signalements enregistrés – plus de 70 –, l'équipe de gestion du CIRRNET a élaboré au fil de l'actualité trois Quick-Alerts traitant de thèmes différents.

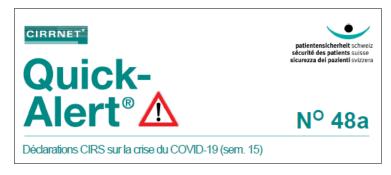
En raison de la pandémie de COVID-19 et de la surcharge que celle-ci a occasionnée pour les collaborateurs des institutions sanitaires – occupés à d'autres tâches –, l'équipe de gestion du CIRRNET a décidé de reporter la publication de Quick-Alerts classiques.

# 1.3.1 Quick-Alert® N° 48a (08.04.2020)

# Déclarations CIRS sur la crise du COVID-19 (sem. 15)

Peu après l'ouverture de la plateforme de déclaration, de premiers signalements ont été recueillis concernant des problèmes relatifs à la pandémie de COVID-19. Ceux-ci faisaient état d'un recul sensible du recours aux prestations sanitaires, en particulier des médecins de famille et des services de soins à domicile, mais aussi de difficultés liées à l'adaptation constante des directives internes, des recommandations spécifiques et des dispositions réglementaires pour les professionnels de santé.

Illustration 2 : En-tête de la Quick-Alert® N° 48a



# Disponible sous:

www.securitedespatients.ch/publications/quick-alert/

# 1.3.2 Quick-Alert® N° 48b (30.04.2020)

# Déclarations CIRS sur la crise du COVID-19 (sem. 18)

Cette deuxième Quick-Alert liée au COVID-19 abordait le problème du maintien en activité dans les établissements de santé et de soins de personnel ayant des symptômes laissant suspecter une infection et proposait des recommandations à ce sujet. Les déclarations enregistrées montraient une nouvelle fois que les institutions étaient confrontées au défi de réagir avec souplesse aux conditions changeantes tout en appliquant les règles de sécurité. Dans cette Quick-Alert, la Fondation a présenté une aide à la décision pouvant servir de référence.

Illustration 3 : En-tête de la Quick-Alert® N° 48b



### Disponible sous:

www.securitedespatients.ch/publications/quick-alert/

# 1.3.3 Quick-Alert® N° 48c (26.05.2020)

# Déclarations CIRS sur la crise du COVID-19 (sem. 22)

Déclarations concernant des problèmes de communication (thème principal)

De nombreuses déclarations CIRS relatives à la gestion de la pandémie rapportent des événements critiques en lien avec des problèmes de communication relatifs au diagnostic en cours / diagnostic requis ainsi qu'au statut d'infection et de suspicion d'infection. On constate que ces problèmes surviennent le plus souvent aux interfaces entre les services ou les secteurs de prise en charge. Rien d'étonnant à cela : bien que la menace du COVID-19 soit très présente à l'esprit de tout le personnel sanitaire et que les procédures liées à cette problématique soient désormais bien établies, les nombreuses adaptations requises ont nécessité de s'écarter fortement de la routine mise en place depuis de longues années. Il est donc recommandé d'utiliser des outils attestés dans la pratique qui garantissent une communication sûre dans la prise en charge des patients.

Illustration 4 : En-tête de la Quick-Alert® N° 48c



# Disponible sous:

www.securitedespatients.ch/publications/quick-alert/

### 1.4 Mois de déclaration CIRRNET

Le mois de déclaration CIRRNET 2020 s'est déroulé du 1<sup>er</sup> au 30 novembre sur le thème des « erreurs de réglage des dispositifs médicaux ». Au préalable, tous les participants au CIRRNET avaient reçu de l'équipe de la gestion du réseau le matériel nécessaire pour informer les collaborateurs de leurs institutions sur le mois de déclaration et les sensibiliser à la thématique. Les personnes de contact CIRRNET dans les diverses institutions de santé ont transmis leurs déclarations CIRS à la banque de données CIRRNET.

Comme on pouvait s'y attendre, les notifications ont été moins nombreuses que les années précédentes, cette période coïncidant avec la deuxième vague de coronavirus. Afin de pouvoir néanmoins effectuer une analyse, l'équipe de gestion du CIRRNET se chargera d'extraire de la banque de données d'autres signalements portant sur cette même problématique.

L'équipe de gestion et le comité du CIRRNET remercient tous les participants de leur engagement dans le cadre du mois de déclaration.

## 1.5 Journée CIRRNET

En raison des mesures de protection exigées, il n'a pas été possible d'organiser en 2020 la Journée CIRRNET dans le cadre habituel. Nous avons donc mis en place les conditions techniques et organisationnelles nécessaires pour proposer deux événements interactifs en mode virtuel le 26 novembre. Quelque 70 participants ont suivi cette Journée CIRRNET en ligne.

La matinée (partie 1) était consacrée aux « pertes d'informations lors du transfert de patients en raison de systèmes de documentation différents », thème du mois de déclaration 2019. Plusieurs spécialistes ont pris la parole en ligne pour donner leur éclairage, en particulier sur la problématique non résolue des incompatibilités entre systèmes informatiques.

L'après-midi (partie 2) était quant à elle placée sous le signe de la crise du coronavirus, en phase de recrudescence. Les intervenants ont mis en évidence des pistes pour maintenir la sécurité des patients durant la pandémie dans différents secteurs de prise en charge. Au cœur des débats : la question de savoir si le système de soins et de santé est suffisamment souple pour s'adapter à des situations de crise et relever les défis qui en découlent. À cet égard, les participants ont unanimement souligné l'importance des mesures de prévention face à des crises prévisibles (pandémies p. ex.).

Toutes les présentations des intervenants remises à l'équipe de gestion du CIRRNET sont disponibles sous la rubrique <u>« Événements passés »</u>.





# Journée CIRRNET - en ligne

Jeudi 26 novembre 2020

En vue de COVID-19, la la Journée sera en ligne. Une traduction simultanée sera assurée (D/F/I).

#### Partie 1 (9h30 - 12h00)

# Le bouche-à-oreille : quand le message se perd en chemin

documentation lors du transfert des patients.

#### Contributions

- Le bouche-à-oreille dans le système de santé ?
- Mois de déclaration 2019 : résultats et conclusions
- Pourquoi les interfaces ne jouent pas toujours leur rôle de chamière
- Technologie de l'information et sécurité des patients
- Perspective : IT sans interfaces dans le système de santé

#### Contributeurs

Prof. Dr. Kerstin Denecke

Haute école spécial, bernoise, informatique médicale Dr Markus Gnädinger

Responsable CIRS de la SSMIG

Carmen Kerker-Specker, MScN

Sécurité des patients Suisse

Jonathan Meier

CEO healthinal GmbH

Helmut Paula, EMBA HSM

Responsable de CIRRNET, Sécurité des patients

Dr Yvonne Pfeiffer

Sécurité des patients Suisse

Prof. David Schwappach MPH

Directeur de Sécurité des patients Suisse

# Partie 2 (14h30 - 16h30)

# La sécurité des patients durant la pandémie de coronavirus

Problèmes et erreurs liés à l'emploi de différents systèmes de Maintien de la sécurité des patients dans des situations de crise, résultats concrets et expériences faites pendant la pandémie de COVID-19.

### Contributions

- CIRS spécifique COVID-19 Premières résultats
- Gestion de crise dans un hôpital de soins aigus
- Les soins de longue durée en point de mire
- Incidents en cabinet de médecine ambulatoire
- Garantir les soins à domicile
- Gestion de l'information au temps du COVid-19

#### Contributeurs

Gabriele Balestra

Ass. Loc. e Valmag. di Assist. e cura a Domicilio Dr Markus Gnädinger

Responsable CIRS de la SSMIG

Dr Dominique Gut

Responsable CIRS de la SSP

Hansjörg Lüthi, MPH, EMBA

Directeur du centre Alterszentrum Haslibrunnen Dr Marc Oertle,

Méd.-chef, Hôp. de Thoune, méd./ inform. médicale Helmut Paula, EMBA HSM

Responsable de CIRRNET, Sécurité des patients

Dr Philippe Schumacher

Méd.-chef Anesth. et méd. intens., Hôp. Soleure

PD Dr Sven Staender

Méd.-chef Anest. et méd. intens., Hôp. de Männedorf Walter Wyrsch

Directeur Soins à domicile Nidwald

Entre les exposés en ligne, des débats seront proposés avec les experts de différents secteurs de soins.

Il n'est pas nécessaire d'installer un logiciel spécifique. Les participants recevront au préalable un lien pour se connecter à l'événement. Il est possible de s'inscrire à une seule des deux parties de la journée. S'inscrire ici

La participation est gratuite pour les collaborateurs des institutions du CIRRNET. Les autres participants paient 100 CHF pour une partie, 150 CHF pour les deux.

# 1.6 Participants au CIRRNET

Trois institutions de santé – deux cliniques de réadaptation et un hôpital – ont rejoint le CIRRNET en 2020.

À la fin de l'année, le réseau comptait 43 institutions de santé affiliées représentant 82 sites. Une vue d'ensemble des établissements participants est disponible sur le site de la fondation, rubrique « Participation ».

# 1.7 Comité du CIRRNET

Le comité est l'organe de pilotage du CIRRNET. Il apporte à la fondation Sécurité des patients Suisse ses compétences spécialisées pour tout ce qui touche à l'orientation stratégique et à la gestion opérationnelle du réseau. En 2020, les dispositions concernant la composition du comité ont été modifiées et le règlement CIRRNET a été adapté en conséquence. Outre la direction de la fondation Sécurité des patients Suisse et l'équipe de gestion du CIRRNET, le comité comprend dorénavant au maximum douze professionnels délégués des institutions de santé suisses, avec une représentation appropriée des établissements participant activement au CIRRNET. Sa composition est choisie de manière à assurer une représentation équilibrée en ce qui concerne les régions du pays, la taille des hôpitaux, la participation des hôpitaux universitaires, les groupes professionnels et les différents secteurs de prise en charge.

Les membres du comité se sont réunis pour deux séances de travail en ligne en 2020. Ils ont par ailleurs discuté et traité plusieurs demandes par écrit et/ou par téléphone.

À fin 2020, le comité du CIRRNET se composait des spécialistes suivants :

- Braunschweig Marianne, Dr, spécialiste en radiologie, directrice médicale, Centre hospitalier Bienne
- Degiorgi Adriana, responsable de la division Support de la direction et responsable de la qualité et de la sécurité des patients, Ente Ospedaliero Cantonale
- Haefliger Tobias, responsable qualité, Kantonsspital Uri
- Kerker-Specker Carmen, MScN, collaboratrice scientifique, Sécurité des patients Suisse
- Küttel Pia, responsable qualité et formation, service d'aide et de soins à domicile Kriens
- Paula Helmut, EMBA HSM, responsable CIRRNET, Sécurité des patients Suisse
- **Schumacher Philippe, Dr**, médecin-chef Anesthésie et médecine intensive, Bürgerspital Soleure, président de la Fondation pour la sécurité des patients en anesthésie
- Schwappach David, Prof. Dr, directeur, Sécurité des patients Suisse
- **Sollmann Ulrike, MSc**, responsable de domaine, Gestion de la qualité, de la sécurité clinique et des processus, Insel Gruppe AG
- Staender Sven, PD Dr, médecin-chef Anesthésie et médecine intensive, Hôpital de Männedorf

La fondation Sécurité des patients Suisse remercie le comité du CIRRNET de sa coopération en 2020 dans un climat toujours agréable et se réjouit de poursuivre cette collaboration constructive.

# 1.8 Publications

Fin 2020, l'équipe de gestion du CIRRNET a publié les résultats de l'analyse des données recueillies durant le mois de déclaration 2018. L'article a été envoyé à toutes les personnes de contact CIRRNET. Il est également disponible sur le <u>site internet</u>.

# 1.9 Site internet et banque de données CIRRNET

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, la banque de données et les éléments du site internet du CIRRNET, auparavant gérés séparément, sont intégrés dans le site de la fondation Sécurité des patients Suisse. Sans changement, la banque de données n'est accessible qu'aux membres du réseau, qui ont reçu un nouveau lien de connexion pour accéder au domaine *Closed User*. Toutes les autres informations relatives au CIRRNET sont publiques.

Cette évolution était nécessaire pour des raisons de technique, mais aussi de contenu. Le réseau CIRRNET représente une composante importante des activités de Sécurité des patients Suisse. Ce qui est élaboré ou discuté sur cette plateforme a une influence sur d'autres recherches et projets menés par la Fondation. D'où l'utilité de regrouper les informations sur le réseau et la banque de données au même endroit.

Toute l'actualité concernant le CIRRNET se trouve désormais sur le site internet de la Fondation (<a href="https://www.securitedespatients.ch/cirrnet/">www.securitedespatients.ch/cirrnet/</a>), qui renseigne notamment sur les points suivants :

- informations générales
- participation au réseau
- événements
- activités diverses
- management CIRS
- questions juridiques
- documents à télécharger
- domaine Closed User (partie protégée et réservée aux membres avec accès à la banque de données CIRRNET)

# 1.10 Règlement CIRRNET / Avantages accordés aux membres

En 2020, des adaptations ont été apportées au règlement CIRRNET. Elles ont été approuvées par le comité. Les principales modifications concernent la composition du comité du CIRRNET (voir les détails au point 1.7) et les conditions d'adhésion au réseau. Durant la durée de leur affiliation, les institutions bénéficient des avantages suivants accordés par la fondation Sécurité des patients Suisse :

- participation gratuite aux Journées CIRRNET,
- rabais pour les autres événements organisés par la fondation,
- prix préférentiel pour la commande de publications de la fondation,
- accès en ligne à une sélection de publications spécialisées.
- prestations de support gratuites (conseils, formation, etc.) à concurrence d'une demi-journée.